

SERMON
PRONONCÉ PAR M. L'ABBÉ L. LINDSAY
CHAPELAIN DES DAMES URSULINES
dans la chapelle

DES FRANCISCAINES MISSIONNAIRES DE MARIE

Le 13 juin 1896

A l'occasion de la bénédiction d'une statue

DE

SAINTE ANTOINE DE PADOUÉ (1)



FRÈRES,

Amice, commoda mihi tres panes.

(LUC, XI, 5.)

“ Mon ami, prête-moi trois pains.”

CES paroles sont empruntées à la parabole évangélique où Jésus démontre l'infaillible efficacité de la prière persévérante jusqu'à l'importunité. Et, pourtant, celui à qui je vous propose de les adresser aujourd'hui n'a pas l'habitude de faire la sourde oreille aux prières des fidèles. Depuis huit siècles bientôt, il n'a cessé de prodiguer, à tout venant, les miracles de son intercession, à tous ceux qui veulent seulement se donner la peine de l'invoquer. Une parole, un geste, un soupir, un désir secret du cœur suffit pour attirer son attention, pour provoquer ses largesses. On dirait même parfois qu'il devance les souhaits de ses clients. Les saints du ciel, comme ceux de la terre, ont de ces prévenances et de ces délicatesses envers les âmes nécessiteuses et confiantes. Souvent aussi il exauce au-delà de l'idéal espéré.

(1) Les Dames Religieuses de l'Hôtel-Dieu de Québec, pour accomplir une promesse sacrée, et en reconnaissance d'une faveur insigne obtenue par l'intercession de saint Antoine, ont offert à l'église future de l'Adoration Perpétuelle du Très Saint Sacrement, une magnifique statue de l'illustre Thaumaturge. Monseigneur le Grand Vicaire Marois en a fait la bénédiction solennelle le jour même de la fête de saint Antoine, au milieu d'un grand concours de fidèles. A cette occasion, M. l'abbé Lindsay a prononcé le sermon que nous avons le plaisir de publier, et dont nos lecteurs sauront apprécier toute la beauté.

La statue a été installée dans la chapelle provisoire des Franciscaines Missionnaires de Marie, en attendant qu'elle prenne sa place définitive dans la future église qui doit être dédiée à saint Antoine.